

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la session régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le vendredi 8 janvier 2010, à 9 h, à la salle du conseil au 6201, chemin de l'Île.

Sont présentes mesdames les conseillères Marie-Paul Bourassa et Louise Newbury et monsieur le conseiller Francis Michaud formant quorum sous la présidence de monsieur Charles Méthé, maire suppléant.

1. Ouverture de la session

L'ouverture de la session est faite à 09 h 15 par monsieur Charles Méthé.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté à 09 h 15 avec quatre membres présents.

3. Adoption de l'ordre du jour.

10.01.08.01 **Madame Marie-Paul Bourassa propose** l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications suivantes : 8.2 Service d'hélicoptère, 8.3 Transport à marée basse, 9.6 Modification au contrat de travail de monsieur Marcel Sirois, 9.7 Formation.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 Session régulière du 4 décembre 2009

10.01.08.02 **Monsieur Francis Michaud propose** l'adoption du procès-verbal de la session régulière du 4 décembre 2009.

Adoptée à l'unanimité

4.2 Session spéciale sur le budget du 28 décembre 2009

10.01.08.03 **Madame Marie-Paul Bourassa propose** l'adoption du procès-verbal de la session spéciale sur le budget du 28 décembre 2009.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Session spéciale du 28 décembre 2009

10.01.08.04 **Madame Louise Newbury propose** l'adoption du procès-verbal de la session spéciale du 28 décembre 2009 avec les modifications.

Adoptée à l'unanimité

5. Suivis aux procès-verbaux.

La demande de financement au Ministère de la Famille et des Aînés pour la démarche *Municipalité amie des aînés* a été déposée.

Monsieur Maurice Levasseur a été informé que sa demande de dérogation mineure a été rejetée.

Monsieur Jacques Fraser a signé le contrat pour la réalisation du pont de glace, et son entretien avec l'ajout du balisage du chemin vers le village de L'Isle-Verte.

Le Club de motoneiges Les Verlois a été informé de l'acceptation par le conseil de leur proposition d'entretenir un chemin vers le village de L'Isle-Verte en parallèle avec leur piste de motoneige.

Le rapport financier des dépenses réalisées dans le cadre du *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal* a été envoyé au Ministère des Transports du Québec en vue du paiement de la subvention.

Nous avons informé le CRSBP du Bas-Saint-Laurent des coûts finaux pour l'acquisition d'un nouvel ordinateur et de ses accessoires pour la bibliothèque. Une correction à l'entente sera faite pour y mettre les coûts réels et non pas les montants estimés dans les soumissions.

La résolution d'appui de la Municipalité au projet de transport à marée basse piloté par le Comité de santé a été transmise au Comité de santé.

Le contrat avec la CDC du KRTB pour le projet d'Animation rurale a été signé et retourné à la CDC.

La Société Inter-Rives de l'Île Verte a été informée du remplacement de monsieur Charles Méthé par madame Louise Newbury pour la tenue de leur prochaine réunion et de la lettre traitant de l'insatisfaction de la Municipalité face aux travaux qui ont été faits par la Société des Traversiers du Québec.

Une demande officielle a été faite auprès du conseil d'administration de la Société Inter-Rives demandant que la SIR perçoive pour la Municipalité la somme de 1 \$ par passager non-résident afin de financer le transport collectif sur l'Île.

La résolution du conseil appuyant le projet de la CPICIV d'aménager une piste de ski de fond sur le côté du chemin municipal a été envoyée à l'organisme.

La MRC de Rivière-du-Loup a été informé le 29 décembre 2010 des résolutions du conseil concernant la non participation de la Municipalité au projet de parc éolien communautaire et sa participation au projet d'amélioration des sites web municipaux.

La Corporation de la Culture et des Loisirs de l'Île Verte a été informée de la demande de la Municipalité d'avoir une personne la représentant lors des réunions du conseil d'administration de la Corporation.

Monsieur Jean-Claude Tardif a été informé des modifications demandées au contrat de courtage.

6. Rapport du maire suppléant

Monsieur Méthé transmet ses vœux de Bonne année à tous les membres du conseil, aux personnes présentes et à tous les citoyens et toutes les citoyennes de la municipalité. Pour la prochaine année il y aura beaucoup de projets à venir ou en continuité tel le transport, la politique familiale, la bibliothèque.

7. Période de questions

Trois personnes sont présentes. Les questions portent sur les sujets suivants :

- la perception de 1 \$ pour le transport collectif par la Société Inter-Rives auprès de la clientèle non résidente ;
- le service d'hélicoptère du 28 décembre.

8. Affaires en cours

8.1 Politique familiale

Madame Marie-Paul Bourassa dépose le compte-rendu du travail fait durant le dernier mois par le Comité d'élaboration de la Politique familiale.

Monsieur Charles Méthé souligne qu'il souhaiterait voir l'élaboration des objectifs avant que des actions soient mises en branle.

8.2 Service d'hélicoptère

La période des Fêtes a été très difficile en raison de l'achalandage et des journées annulées. La Municipalité a reçu deux lettres de plainte sur l'horaire des Fêtes.

- 10.01.08.05** **Monsieur Francis Michaud propose** qu'une lettre soit envoyée au Ministère des Transports du Québec et à la Société des Traversiers du Québec signifiant l'insatisfaction du conseil sur la gestion faite dans le traitement du transport des membres du conseil le 28 décembre dernier et demandant des explications à ce sujet et de faire part que le système de transport actuellement utilisé a atteint une saturation.

Adoptée à l'unanimité

- 10.01.08.06** **Monsieur Charles Méthé propose** que la Municipalité fasse parvenir à la population un texte sur le service d'hélicoptère à partir duquel les gens pourront émettre rapidement leurs commentaires et qui sera acheminée dans de brefs délais à la Société des Traversiers du Québec.

Adoptée à l'unanimité

8.3 Transport à marée basse

Monsieur Francis Michaud se questionne sur les capacités de se mouvoir dans la vase du véhicule amphibie présenté par le Comité de santé. Il est fait mention par les autres membres que l'appui de la Municipalité porte sur les objectifs visés par la démarche du comité et non pas sur un moyen en particulier. Il est demandé par le Comité de santé que la Société des Traversiers du Québec fasse l'étude du moyen le plus approprié.

9. Affaires nouvelles

9.1 Application du contrat pour le pont de glace

- 10.01.08.07** **Madame Louise Newbury propose** que le contrat pour la confection, l'entretien et la surveillance du pont de glace soit appliqué intégralement même si la température retarde la prise du pont et son opération.

Adoptée à l'unanimité

9.2 Appel d'offres sur invitation pour la réparation du mur est de l'École Michaud

- 10.01.08.08** **Madame Louise Newbury propose** qu'un appel d'offres pour la réparation du mur est de l'École Michaud soit fait sur invitation auprès des entrepreneurs suivants : Caillouette et Lemieux inc., Construction Béton 4 Saisons, Les Constructions Roland Lebel et Roger Lévesque Construction, dès que nous obtiendrons une confirmation de subvention auprès du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Achat d'un chapiteau

- 10.01.08.09** Considérant l'absence de lieu de rencontres pouvant servir adéquatement la population que ce soit les réunions des organismes, des colloques, des assemblées générales, des activités culturelles et de loisirs ou le camp de jour, Considérant qu'il faut remédier à cette situation temporairement ; Considérant que l'achat est plus avantageux que la location ;

Considérant les soumissions reçues de deux entreprises ;

Madame Marie-Paul Bourassa propose que la Municipalité achète un chapiteau au montant de 4 000 \$ auprès des Entreprises Germain Dumont et que les montants obtenus par la location du chapiteau aux organismes pour leurs assemblées, au comité sur la politique familiale pour leurs consultations et pour toutes autres activités serviront à couvrir les frais de cet achat.

Adoptée à l'unanimité

Pour ce qui concerne l'entretien et l'entreposage du chapiteau, madame Lyne Boyer fera des recherches.

9.4 Demande de la bibliothèque pour l'usage d'un deuxième local

10.01.08.10

Considérant l'espace restreint du local actuel ;
Considérant que la bibliothèque recevra bientôt une collection de livres pour enfants ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil approuve la demande de la bibliothèque d'occuper un deuxième local au rez-de-chaussée du bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité

9.5 Financement du service 9-1-1

10.01.08.11

Attendu que le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec, ci-après désigné le « CAUREQ », est un organisme à but non lucratif (OBNL), dont les administrateurs sont majoritairement des élus municipaux nommés par ses municipalités membres;

Attendu que le CAUREQ assure actuellement la réponse des appels 9-1-1 pour les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord;

Attendu qu'une nouvelle taxe municipale pour le 9-1-1 est, en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2009, qu'elle remplace la méthode de tarification antérieure et qu'elle permet une perception auprès de tous les fournisseurs de services téléphoniques;

Attendu que cette taxe municipale permet le financement adéquat des centres d'urgence 9-1-1 afin de faire face aux nouvelles technologies, aux nouvelles exigences des fournisseurs de services téléphoniques (téléphone par fil et sans-fil, incluant la téléphonie par Internet et les services payés au moyen de cartes prépayées) et aux nouvelles normes auxquelles les centres d'urgence 9-1-1 seront soumis, et ce, à compter de l'année 2010;

Attendu que cette taxe municipale sert à financer les centres d'urgence 9-1-1 qui ont pour tâche de répondre aux appels des personnes en détresse et de déclencher l'intervention des services d'urgence appropriés (police, pompiers, ambulance, etc.);

Attendu que le gouvernement provincial a respecté son engagement de faire en sorte que tous les clients d'un service téléphonique par fil ou sans-fil, incluant la téléphonie par Internet, contribuent désormais au financement des centres d'urgence 9-1-1;

Attendu que la nouvelle taxe municipale a été mise en place pour des raisons d'équité et d'amélioration de la qualité du service 9-1-1 au Québec;

Attendu que l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec est l'organisme à but non lucratif désigné pour recevoir le produit de la taxe municipale pour le 9-1-1 et le répartir,

selon les règles qu'elle déterminera, entre les municipalités locales aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1;

Attendu que le CAUREQ demande à ses municipalités membres de faire adopter par leur conseil municipal respectif un projet de résolution autorisant l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec à verser directement au CAUREQ les sommes attribuables au financement du service 9-1-1;

En conséquence, il est **proposé par monsieur Francis Michaud** et résolu :

Que la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs informe l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec que le CAUREQ agira à titre de service centralisé d'appels d'urgence (SCAU);

Que la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs autorise l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec à transférer les sommes attribuables au 9-1-1 qui lui sont dues directement au CAUREQ.

Adoptée à l'unanimité

9.6 Contrat de travail avec monsieur Marcel Sirois

- 10.01.08.12** Considérant que par son contrat monsieur Sirois doit fournir son équipement et que les frais afférents font parties du salaire versé ;
Considérant qu'il y a lieu de diviser l'utilisation de l'équipement du salaire versé pour la prestation de travail ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil approuve la modification au contrat de monsieur Marcel Sirois par laquelle la municipalité loue l'équipement de monsieur Sirois au coût de 5 780 \$ pour la saison et que le salaire versé à monsieur Sirois soit de 928,20 \$ pour la saison et qu'il soit vérifié auprès de monsieur Jacques Fraser s'il se trouve dans cette même situation et qu'en pareil cas le contrat en tienne compte.

Adoptée à l'unanimité

9.7 Formation

Madame Lucille Vien formule une demande de formation additionnelle sur le système comptable de PG.

- 10.01.08.13** **Monsieur Charles Méthé propose** que madame Lucille Vien élabore la liste des besoins de formation (modules, fonctionnement, etc.) et qu'une demande de formation soit adressée à l'entreprise PG Govern.

Adoptée à l'unanimité

10. Rapport du comité consultatif d'urbanisme

10.1. Demande de permis de Monsieur Alain Hébert, 1710, chemin de l'Île

- 10.01.08.14** Considérant la demande de permis déposée par Monsieur Alain Hébert pour la construction d'une lucarne sur la partie ouest du toit existant et l'ajout d'une fenêtre, sur le bâtiment principal situé au 1710, chemin de l'Île ;
Considérant la recommandation positive du CCU ;
Madame Louise Newbury propose que le conseil accepte la demande de permis déposée par Monsieur Alain Hébert pour la construction d'une lucarne sur la partie ouest du toit existant et l'ajout d'une fenêtre, sur le bâtiment principal situé au 1710, chemin de l'Île, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

11. Rapport des comités (représentants municipaux)

11.1. Circuit touristique – Louise Newbury

Aucun rapport

11.2. Corporation de développement et de gestion touristique - Charles Méthé

L'activité de traverse du pont de glace aux flambeaux «Île Verte sur glace» se tiendra le 6 février.

11.3. Société Inter-Rives – Charles Méthé

Madame Louise Newbury fait rapport de la dernière rencontre du conseil d'administration. La lettre concernant les travaux d'aménagement à la gare maritime a été déposée. Le sujet de la perception d'un dollar pour le transport collectif n'a pas été mis à l'ordre du jour parce qu'il n'y avait pas eu de demande officielle de la municipalité pour faire ce prélèvement.

11.4. Corporation des Maisons du Phare - Louise Newbury

Une réunion du conseil d'administration se tiendra le 16 janvier. L'un des sujets à discussion est la navette.

11.5. Culture et des loisirs / Bibliothèque – Marie-Paul Bourassa

Aucun rapport.

11.6. Affaires familiales et des aînés - Marie-Paul Bourassa

Une rencontre a eu lieu sur le travail d'élaboration de la politique familiale avec monsieur Gilbert Delage, madame Lyne Boyer et madame Marie-Paul Bourassa. Il a été question du plan de travail, de la présentation des objectifs et des actions entreprises.

11.7 Comité des quais – Gilbert Delage, Francis Michaud

Aucun rapport.

12. Rapport du directeur général

La majeure partie du travail en décembre a été consacrée à la préparation du budget et aux préparations des sessions du conseil.

Les contrats de Jacques Fraser et de Marcel Sirois ont été modifiés pour tenir compte de la modification du statut d'emploi de Marcel Sirois et d'un ajout au contrat pour Jacques Fraser.

Une lettre a été envoyée à la Société des Traversiers du Québec pour demander un service de transport par hélicoptère de façon continue entre le 23 décembre et le 4 janvier.

J'ai eu un entretien téléphonique avec monsieur Mario Bergeron, directeur régional du Ministère des Transports du Québec, concernant notre demande d'aide financière pour l'achat de gravier et le pont de glace en tant que voie de connexion à la route. La demande d'aide financière pour le gravier a été recommandée par la direction régionale auprès du Ministre. Pour ce qui est du pont de glace, l'information qui circule au MTQ est à l'effet que nous ne faisons pas d'entretien du chemin en hiver. L'argent qui est donc prévu à cet effet dans la subvention de 46 000 \$ est donc, pour eux, affecté au pont de glace. Je lui ai fait part qu'il y a entretien des chemins en hiver depuis

plusieurs années et qu'actuellement les dépenses en matière de «Transport» sont plus élevées que la subvention reçue. Nous pourrions tenter une demande de subvention pour combler le déficit et faisant valoir que nous faisons un entretien des chemins en hiver.

10.01.08.15 Considérant qu'il nous a été impossible d'obtenir des places sur le traversier à l'automne pour transporter le matériel et les équipements nécessaires pour les travaux d'installations septiques pour le bureau municipal et la bibliothèque en raison de la forte demande de places par la STQ pour les travaux à la gare maritime ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil demande à la Société Inter-Rives de l'Île Verte de prendre en priorité notre demande pour le transport des marchandises et équipements au mois de mai pour réaliser le champ d'épuration pour la bibliothèque et le bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité

13. Trésorerie

14.1 Adoption des dépenses du mois

10.01.08.16 **Monsieur Francis Michaud propose** l'adoption et les dépenses du mois qui sont en annexe 1 au montant de 17 369,13 \$

Adoptée à l'unanimité

Je, soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier certifie avoir les liquidités nécessaires au compte 2402 sous réserve des crédits nécessaires aux postes concernés suite à l'acceptation des transferts de poste.

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier

14. Correspondance

Une liste complète de la correspondance reçue est déposée.

15. Affaires diverses

15.1 Frais de représentation du maire suppléant à la MRC

Le travail de maire suppléant entraîne plus de frais qu'auparavant. Le directeur général vérifiera auprès de la MRC la question du traitement (salaire et déplacement) du remplacement d'un maire au conseil de la MRC.

16. Levée de l'assemblée

10.01.08.17 L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Charles Méthé propose** la levée de l'assemblée à 12 h.

Adoptée à l'unanimité

Charles Méthé, Maire suppléant

Denis Cusson, Directeur général